



Audit • Conseil • Finance • Patrimoine

IMPULSION 75

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

10

Exercice clos le 31 décembre 2015
IMPULSION 75
16, boulevard Pasteur – 75015 PARIS
Ce rapport contient 18 pages



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

IMPULSION 75

16, boulevard Pasteur – 75015 Paris

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association IMPULSION 75, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les documents qui sont présentés lors de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 13 mai 2016

Le commissaire aux comptes,
Audit Conseil Finance et Patrimoine

Fanny PINOT
Associée

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	5 884	1 166	4 718	875
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	5 884	1 166	4 718	875
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				10 000
Autres créances	115 402		115 402	20 872
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	109 993		109 993	100 473
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	225 395		225 395	131 345
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	231 279	1 166	230 113	132 220



Bilan

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	44 081	-13 498
RESULTAT DE L'EXERCICE	12 681	57 579
Subventions d'investissement	15 000	15 000
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	71 761	59 081
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 555	6 500
Dettes fiscales et sociales	69 232	54 639
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 395	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	50 169	12 000
DETTES	158 351	73 139
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	230 113	132 220



Compte de résultat

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	14 960	3,27	34 960	9,40	-20 000	-57,21
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	440 235	96,21	337 054	90,58	103 181	30,61
Reprises et Transferts de charge						
Cotisations	2 369	0,52	90	0,02	2 279	NS
Autres produits	509	0,11			509	
Produits d'exploitation	458 073	100,11	372 104	100,00	85 969	23,10
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	112 194	24,52	65 036	17,48	47 158	72,51
Impôts et taxes	12 567	2,75	920	0,25	11 647	NS
Salaires et Traitements	235 078	51,38	192 243	51,66	42 836	22,28
Charges sociales	80 423	17,58	54 821	14,73	25 602	46,70
Amortissements et provisions	741	0,16	425	0,11	317	74,51
Autres charges	486	0,11	725	0,19	-239	-32,94
Charges d'exploitation	441 489	96,49	314 170	84,43	127 320	40,53
RESULTAT D'EXPLOITATION	16 583	3,62	57 934	15,57	-41 351	-71,38
Opérations faites en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat financier						
RESULTAT COURANT	16 583	3,62	57 934	15,57	-41 351	-71,38
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	3 903	0,85	355	0,10	3 548	999,31
Résultat exceptionnel	-3 903	-0,85	-355	-0,10	-3 548	999,31
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	12 681	2,77	57 579	15,47	-44 898	-77,98



Comptes annuels

2015

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : IMPULSION 75

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 230 113 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 12 681 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/03/2016 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les subventions de l'exercice couvrent les charges affectées selon les conventions signées.

L'excédent dégagé ressort des ressources propres de l'association qui sont composées par :

- > les adhésions,
- > les prestations de services rendues par l'association dans ses domaines de compétence
- > les mécénats et aides reçus de bailleurs privés et la collecte d'une partie de la Taxe d'Apprentissage
- > les actions des bénévoles



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 300	4 584		5 884
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 300	4 584		5 884
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 300	4 584		5 884

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	425	741		1 166
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	425	741		1 166
ACTIF IMMOBILISE	425	741		1 166

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 115 402 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	115 402	115 402	
Charges constatées d'avance			
Total	115 402	115 402	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	115 402
Total	115 402

Les produits à recevoir sont déterminés en tenant compte de la date de versement de la subvention ou de l'aide et de la période à laquelle cette subvention ou aide se rapporte.

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	-13 498	57 579		44 081
Résultat de l'exercice	57 579		44 898	12 681
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	15 000			15 000
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	59 081	57 579	44 898	71 761

Une subvention d'investissement de 15.000 euros a été perçue en 2014 pour l'acquisition d'un mini van. Elle n'a pas encore été utilisée à ce jour.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 158 351 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 555	36 555		
Dettes fiscales et sociales	69 232	69 232		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 395	2 395		
Produits constatés d'avance	50 169	50 169		
Total	158 351	158 351		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	30 900
Dettes provis. pr congés à payer	7 901
Charges sociales s/congés à payer	3 161
Etat - autres charges à payer	7 485
Divers - charges à payer	106
Total	49 553



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	50 169		
Total	50 169		

Les produits constatés d'avance sont déterminés en tenant compte de la date de versement de la subvention ou de l'aide et de la période à laquelle cette subvention ou aide se rapporte.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Les subventions publiques sont attribuées dans le cadre de l'objet associatif

Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice		12 681
programme insertion	40 743	
Part du résultat sur gestion conventionnée	40 743	
Part du résultat sur gestion libre		53 424

Les ressources propres de l'association sont constituées de:

- cotisations
- subventions privées et mécénat
- prestations de services
- reversement de la taxe d'apprentissage



 Autres informations**Donations**

L'association est habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux.

